

Date de la convocation : 23 Octobre 2019

Le Conseil municipal de LA MENITRE s'est réuni le TRENTE OCTOBRE DEUX MIL DIX NEUF, à VINGT HEURES, sous la présidence de Jackie PASSET, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Jackie PASSET – Tony GUERY – Yves JEULAND – Gérard BARTHELEMY - Paul-Marie CACHEUX - Roger DELSOL – Bernadette ROEGIERS – David JACQUET - Pascal ORGEREAU – Isabelle PLANTE – Michel LEBRETON –

ÉTAIENT EXCUSES : Cathia BAILLIF (pouvoir à Yves JEULAND) – Pascale YVIN (pouvoir à Michel LEBRETON) – Jocelyne VIET (pouvoir à Isabelle PLANTE) – Jean-Marie RADOTIN (pouvoir à Tony GUERY) – Emmanuelle LEGRAS -

ABSENTS : Vincent FOURNERET - Karine LEROY

Secrétaire de Séance : Isabelle PLANTE

* *
*

1) (10/2019-52) – Attribution en location de deux parcelles de terre cadastrées YE 41 ET YH 46

Un avis de vacance de parcelles de terres agricoles a été affiché en mairie et publié sur le site internet le 6 Septembre 2019 et inséré dans le bulletin communal n° 159 du mois de Septembre 2019.

Sur proposition de la commission agriculture, le conseil Municipal

- DECIDE de louer
 - La parcelle YE 41 – 2 ha 55 ares – la Petite Furgeonnière à Mr Thierry MARTINEAU et de regrouper ce bail avec celui de la parcelle en contiguë dont il est déjà locataire, soit un total de de 7 ha 01 are 58 ca Pour une durée précaire d'une année – et sur la base de 100 points/ha
 - La parcelle YH 46 – 1 ha 29 ares 91 ca - Le Fraubert à Mr David BREMOND pour une durée de 9 ans – et sur la base de 90 points/ha
- AUTORISE le Maire à signer les pièces nécessaires

2) (10/2019-53) – Fixation du tarif de location du cabinet médical – espace André Pelé – à compter du 1^{er} janvier 2020

Les locaux de l'espace pelé sont mis à disposition du Docteur Mélanie STOPIN depuis le 1^{er} janvier 2019 – Conformément à la délibération du conseil municipal du 26 septembre 2018, Les 6 premiers mois l'ont été à titre gratuit puis les 6 mois suivants moyennant une location à titre précaire à hauteur de 650 €. Le Conseil Municipal décide de confirmer le bail de location pour une durée de 6 ans et de porter cette location à 815 € à compter du 1^{er} Janvier 2020.

3) (10/2019-54-55-56) - Attribution d'un fonds de concours au SIEMML pour pose de guirlandes – et pour supplément de travaux allée du canal – et versement des frais d'entretien annuel pour l'éclairage public

Le Conseil Municipal décide de verser les fonds de concours suivants au Syndicat Intercommunal d'Energie de Maine et Loire :

n° opération	Montant des travaux TTC	Taux du Fdc	Montant Fdc
EP201-18-213 Dépannage du 01/09/2018 au 31/08/2019	279,32€	75%	209,49 €
Pose d'une prise guirlande	389.69 €	75 %	292,27 €
Eclairage du canal <i>Délibération annulant celle du 27 juin 2018</i>	12 401.48	75 %	9 301.11 €

(10/2019-57) – Demande de subventions CTR (contrat de territoire régional) pour les travaux de couverture du local technique

Dans le cadre des travaux de « couverture du local technique » le Conseil Municipal APPROUVE le plan de financement suivant et SOLLICITE une subvention dans le cadre du Contrat de Territoire Régional :

DEPENSES

- Travaux de désamiantage TP PINEAU	34 376.60
- Réfection de la toiture en bac acier SOLAR ENERGIE	36 401.33
- Bardage de la façade principale	32 351.69
- fourniture et installation d'une centrale photovoltaïque SOLAR ENERGIE	84 183.94

TOTAL DES DEPENSES **187 313.56**

RECETTES

- Subvention DETR	30 520.00
- CTR subvention sollicitée 35 %	65 559.75
- Autofinancement	91 233.81

TOTAL DES RECETTES **187 313.56**

La production photovoltaïque est estimée à 110 000 kWh/an et une émission de CO2 évitée de 10 000 kg. Le gain énergétique est estimé à 35 % des consommations électriques actuelles des sites communaux.



Le Maire,
Jackie PASSET